



Framing Child-Friendly Justice

Journée d'étude à Neuchâtel

Titre :

Participation des enfants dans les procédures judiciaires : pratiques régionales et cantonales, enjeux et perspectives.

Heure : 13h00 – 16h00

Lieu : Université de Neuchâtel

Date : 22 octobre 2025

PROGRAMME

Dès 12h30 – Accueil et café

13h00 – Mot de bienvenue

Prof. Dr. **Sandra Hotz**, Professeure ordinaire de droit civil et de droit de la santé et co-directrice de l'Institut du droit de la santé (IDS), Université de Neuchâtel

But du projet "Framing Child-Friendly Justice"

Avocat·e·s de l'enfant Suisse

Exposé sur la participation de l'enfant dans les procédures judiciaires

Prof. Dr. **Sandra Hotz**, Professeure ordinaire de droit civil et de droit de la santé et co-directrice de l'Institut du droit de la santé (IDS), Université de Neuchâtel

L'enfant face aux procédures judiciaires : entre droits formels et réalités pratiques

Prof. Dr. Sabrina **Burgat**, Professeure ordinaire de droit civil et droit de la santé, Université de Neuchâtel, et avocate spécialiste FSA en droit de la famille

14h30 – Pause et échanges informels

Rencontrer, écouter, informer et représenter : le rôle des avocat·e·s de l'enfant qualifié·e·s
Maître **Aline Sermet** avocate, membre du comité directeur de Avocat·e·s de l'enfant Suisse
Maître **Jean-Marie Röthlisberger**, avocat, membre de l'association Avocat·e·s de l'enfant Suisse.

Panel de discussion modéré: Echange sur les bonnes pratiques afin de rendre notre système véritablement adapté aux enfants

- **Bastien Sandoz**, président de l'Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant, Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers
- **Marie-Pierre de Montmollin**, juge auprès du Tribunal cantonal neuchâtelois et membre du Réseau international de juges de La Haye
- **Dr. Anaïs Hauser**, avocate, post-doctorante à l'Université de Neuchâtel
- **Yanick Bussy**, chef d'office de la protection de l'enfance, Etat de Neuchâtel
- **Prof. Dr. Sabrina Burgat**, Université de Neuchâtel
- **Maître Jean-Marie Röthlisberger**, Avocat·e·s de l'enfant Suisse

Modération : Deborah Solhbank, journaliste RTS, bureau neuchâtelois

16h00 Clôture de la journée - Apéritif convivial offert

Inscription:

Cet événement s'adresse aux professionnel·le·s et peut être proposé sans frais d'inscription grâce au soutien de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales), de la Loterie Romande et de la Fondation Palatin.

Le nombre de places est limitée.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre inscription au plus tard **le lundi 13 octobre 2025**, à l'adresse suivante : info@kinderanwaltschaft.ch

Une attestation de participation pour cette formation vous sera transmise à l'issue de la journée.

